Objekttyp:	Issue
Zeitschrift:	Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band (Jahr):	50 (1914)
Heft 2	

02.06.2024

Nutzungsbedingungen

PDF erstellt am:

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

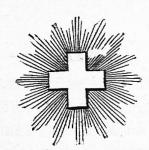
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Lme ANNÉE

Nº 2.



LAUSANNE

10 Janvier 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE: Revue de la Suisse allemande. — Papiers et débris. — Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Bâle. Allemagne. — Bibliographie. — Partie Pratique: Une excellente leçon de morale. — Langue maternelle. — Orthographe. — Rédaction. — Le dessin à l'école primaire. — Cours complémentaires. — Arithmétique: Problème pour les maîtres.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

La Société suisse des instituteurs vient d'accepter, dans une votation générale, les nouveaux statuts qui ont été discutés aux assemblées des délégués de 1911, 1912 et 1913 ainsi que dans une réunion du comité central avec les présidents des sections cantonales. Les principales innovations sont les suivantes: Parmi les buts de la société a été rangée l'amélioration de la situation sociale et économique du corps enseignant. Il y aura, chaque année, une réunion du comité central avec les présidents des sections cantonales et avec ceux des associations professionnelles qui sont entrées ou entreront dans le giron de la société. Parmi les publications, nous en remarquons une nouvelle: l'Annuaire de la société. A l'avenir, les délégués seront nommés directement par les sections cantonales à raison d'un délégué au moins par section. L'assemblée des délégués nommera le comité central, composé de neuf membres. Celui-ci se constituera lui-même, mais le président sera désigné par l'assemblée des délégués. Comme par le passé, le président et deux autres membres du comité central devront être pris dans la même section cantonale, qui devient par là même Vorort. La principale innovation consiste dans l'institution d'un secrétariat permanent qui sera adjoint au comité directeur et qui ne manquera certainement pas de besogne. Le tout sera de trouver une personne ayant les connaissances et les aptitudes voulues.

Puisque je parle de la Société suisse des instituteurs, il me faut mentionner l'entrée du premier membre féminin dans le comité central, en la personne de M^{11e} Graf, l'énergique et persévérante présidente de la Société suisse des institutrices. Espérons qu'elle y fera du féminisme de bon aloi, et que les membres actuels n'auront qu'à se louer de sa collaboration.

Il y aurait matière à plusieurs articles, dans la brochure de 177 pages qu'a publiée, dans le courant de l'été, la Société des instituteurs bernois sur Les logements d'instituteurs dans le canton de Berne. Elle contient les résultats d'une enquête détaillée à laquelle il a été procédé en 1911 et 1912. Le texte allemand est de M. le Dr Trösch, ancien secrétaire central; la traduction en a été faite par M. Heimann. Cette brochure mériterait mieux qu'une simple mention; tout le corps enseignant devrait la lire et la méditer. Mais la place dont je dispose ne me permet guère d'entrer dans trop de détails.

Tout le mal semble provenir du fait que le Grand Conseil n'a jamais interprété d'une manière exacte l'article 14 de la loi du 6 mai 1894, qui règle les prestations en nature et garantit aux instituteurs un logement « de service » convenable ou une indemnité correspondant à sa valeur locative. En s'en remettant aux communes, il est arrivé que des milliers d'instituteurs ont été privés des droits garantis expressément par la loi.

Je ne m'arrêterai pas aux neuf stères de bois de chauffage ni aux dix-huit ares de terrain cultivable de bonne qualité, je me bornerai à quelques indications concernant le logement, qui est la question capitale de tout le débat. La brochure contient, sous les rubriques: logement de l'instituteur — conditions hygiéniques — état et entretien des logements — conditions relatives à l'espace, à l'hygiène et à la construction — indemnité représentative] — une foule de renseignements détaillés et de nombreux points de comparaison des plus intéressants, surtout avec des habitations ouvrières.

Sur les 2542 instituteurs et institutrices que compte le canton, 9,6 % (246) reçoivent toutes les prestations en nature; 53.9 % (1367) partie en nature, partie en argent; pour 927 (36,5 %) les presta-

tions en nature sont entièrement remplacées par de l'argent. Dans 388 places, l'indemnité en argent est nettement séparée du traitement; mais, dans 539 autres, elle y est comprise. Les logements « de service » sont irrégulièrement répartis dans les districts: dans celui de Courtelary il y en a pour 21%, dans celui de Laupen pour 91 % des instituteurs et institutrices. Parmi les logements qui existent, 47,5% ne se composent que d'une seule ou de deux chambres, avec cuisine. En moyenne, il n'y a que 2,59 chambres par logement, c'est-à-dire à peu près autant que dans les quartiers les plus pauvres de la ville de Berne. Ce serait suffisant, à la rigueur, pour des instituteurs célibataires (la loi, à l'article 14, ne fait aucune différence entre eux et les collègues mariés); mais 40,1% des logements à deux chambres, dans 6 districts même le 50 %, doivent servir à des familles se composant, dans 130 cas, de 5 à 12 personnes. Dans 75,7% des logements, on ne peut chauffer qu'une ou deux chambres; 17,8 % n'ont qu'une seule chambre au soleil: 22,5 % n'en ont aucune recevant directement la lumière du soleil. Au point de vue hygiénique, 43,4 % des logements sont franchement insalubres et 57,7 % se trouvent dans un état défectueux. 267 logements, enfin, n'ont pas le cube d'air exigé pour deux cellules de prisons (25-28 m³). Voici quelques détails saisissants: Ici, il y a deux chambres chauffables d'une surface totale de 26,7 m² et d'un volume de 71 m³, l'une au soleil, l'autre à l'ombre et à peu près impossible à chauffer; on entend le vent du nord siffler à travers le plancher. La première chambre n'est séparée du logement voisin que par une mince paroi de bois présentant des fentes de la largeur d'un doigt. Le fourneau de cuisine ressemble à un morceau de molasse percé de deux trous autrefois ronds. Pas de latrines particulières. Usage en commun par trois familles d'un seul siège placé entre les lieux d'aisances scolaires. La lumière électrique est installée au village, mais les instituteurs « n'en ont pas besoin »! A T., il y a deux chambres difficiles à chauffer, bien à l'ombre et mesurant ensemble 29 m², 83 m³, protégeant mal contre le vent et les intempéries. Par un vent froid, impossible de chauffer suffisamment; femme et enfants doivent frissonner continuellement par une température de 4 à 8° C. En cas de forte

pluie, l'eau tombe du galetas dans la chambre. Portes disjointes, grosses fentes. Pas d'eau. A W., la chambre à coucher est dans un tel état que le plancher, sous le lit, est absolument pourri et que les souliers laissés dans cette pièce se couvrent très rapidement d'une forte couche de moisissure. A B., la maison d'école est plutôt une bicoque de vacher de montagne; poêle en ruine, destiné au musée historique; parois calfeutrées de chiffons, pour que le föhn ne puisse chasser la neige à l'intérieur. A St-U., les lieux d'aisances sont trop éloignés, non indépendants; mauvaise installation. « On est obligé de prendre un parapluie pour entrer dans les cabinets! » Dans la même localité, il a déjà fallu se servir du parapluie — au lit, afin de s'abriter de la pluie.

Et cela continue... Il y a cependant, ici et là, une éclaircie dans ces données profondément tristes. Mais, c'est toujours l'exception qui confirme la règle.

Y.

Papiers et débris.

Dans le courant de l'année dernière un ordre de service parvenait au personnel enseignant de toutes les classes de la ville de Lausanne.

Cette circulaire de la Direction des Ecoles demandait qu'il fût recommandé aux élèves de ne point laisser traîner des papiers et débris de toutes sortes sur les terrasses et préaux des collèges ainsi que sur la voie publique.

Des observations, à ce sujet, furent faites en classe et des élèves, à tour de rôle, furent chargés de cette surveillance après les récréations. L'école et ses abords eurent bientôt meilleure apparence, chaque écolier comprenant que s'il faut de l'ordre, de la propreté, à l'école, il en faut aussi hors de l'école: sur l'escalier d'entrée, dans la cour, sur la place et les jardins publics et dans la rue.

Mais cette bonne habitude n'est pas encore « enracinée » et nous oublions qu'on ne doit pas se lasser de répéter les choses aux enfants — aux grands, hélas! comme aux petits.

C'est la réapparition des oranges chez le marchand-primeur du coin qui nous inspire ces réflexions. Que d'enfants voyons - nous chaque jour se régaler de ce fruit savoureux en se rendant en classe ou plus souvent encore en en sortant et... jeter les pelures sur la chaussée ou le trottoir!

Nous aimerions pouvoir leur dire à tous : « Mangez vos oranges à la maison, ou si vous êtes affamés au point de ne pas pouvoir attendre d'être chez vous ayez soin de ne pas jeter vos débris sur le pavé. Les passants peuvent glisser dessus et se casser la jambe; nous connaissons une personne qui a été victime d'un accident causé par une négligence de ce genre. Meltez l'écorce de vos oranges dans votre sac, ou mieux encore portez-la dans quelque corbeille comme il y

en a sur bon nombre de places ou à l'angle de plusieurs de nos rues. Ces corbeilles sont destinées à cet usage, souvenez-vous en!

Et les papiers qui enveloppent votre pain, votre chocolat, pourquoi les jeter également? Gardez-les dans votre main ou dans votre poche jusqu'à la maison ou à l'école et mettez-les alors dans la corbeille à papier en réservant le papier d'étain qui pourra être expédié à Lavigny, ou à quelque autre institution, quand votre maîtresse en aura une petite provision.

Le petit garçon qui mange des « marrons chauds » dans la rue se rappellera que ses débris éparpillés sur le trottoir, son cornet voltigeant au vent, c'est du désordre, et que du désordre sur la voie publique, il ne lui est pas permis d'en faire.

La fillette qui déchire par les chemins quelque journal, peut-être la couverture défraîchie de son livre ou de son cahier, s'observera aussi désormais et se souviendra, à son tour, que pas plus à la rue qu'à la maison ou en classe on ne doit rien jeter à terre.

Le programme le plus chargé peut trouver un moment pour donner à l'occasion quelques conseils et aussi quelques avertissements.

En ces temps où l'on parle beaucoup d'éducation nationale, il nous semble qu'apprendre à l'enfant à respecter la propriété de l'Etat, de la Commune, à éviter tout ce qui est de nature à l'enlaidir, à la dégrader ou à l'endommager, c'est faire œuvre de bon patriotisme. Nos écoliers ont un grand besoin d'être exhortés dans ce sens; ne craignons pas de leur dire qu'il est du devoir de chacun, des plus petits même, de coopérer au maintien propre et avenant de la ville, pour le petit citadin, du village et du hameau, pour l'enfant de la banlieue et de la campagne.

E. N.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Pour le corps enseignant.** Nous avons le plaisir d'annoncer qu'ensuite de démarches faites par le Comité central de la S. P. V., l'administration de la Semaine littéraire vient de fixer le prix de l'abonnement de ce journal à fr. 5.20 par année pour tous les membres du corps enseignant primaire et secondaire en activité. L'administration de la Famille a consenti également à une remise de 10 % et fixé l'abonnement annuel à fr. 4.50 pour les instituteurs et institutrices. Nous remercions ces deux administrations pour l'accueil favorable fait à notre demande, et nous espérons que les membres du corps enseignant sauront profiter de ces nouveaux avantages.

*** Augmentations. — Le Conseil communal de Vevey vient d'élever de fr. 200 le traitement initial des membres du corps enseignant primaire; à partir du 1er janvier 1914, il sera donc de fr. 2500 pour les instituteurs et fr. 1800 pour les institutrices; une augmentation de fr. 100 a également été accordée aux maîtres des classes primaires supérieures, et le traitement initial fixé à fr. 2900.

La municipalité de Mézery-s/-Donneloye a accordé aussi une augmentation de fr. 50 à l'instituteur de la localité. Voilà des étrennes qui sûrement seront les bienvenues!

A. D.

*** Le lait à l'école. — Le Comité de Rolle pour la lutte contre la tuberculose, désireux de faire quelque chose pour les enfants des écoles de la localité
et d'imiter en cela l'exemple de plusieurs villes de la Suisse romande a résolu de
procéder chaque matin à la distribution, aux écoliers, d'une tasse de lait bouilli.
Ce lait sera servi chaud, à la récréation de 10 heures, et le Comité prendra à sa
charge les frais de préparation et de distribution.

Voilà certes une bonne mesure, prise par des dames s'intéressant aux enfants chétifs de nos écoles. C'est du bon féminisme, et de celui-là nous en sommes pleinement partisan.

A. D.

JURA BERNOIS. — Société des maîtres secondaires. — Nous empruntons au *Démocrate* de Delémont les détails suivants sur l'assemblée générale du 20 décembre, à Berne.

Les maîtres secondaires entretiennent les meilleures relations avec la Société des instituteurs primaires. La Caisse des veuves et orphelins est en bonne voie de développement. Le comité s'occupe de la revision de la loi sur les écoles secondaires et de la revision du plan d'études.

Après le rapport présidentiel, M. Feller, professeur à l'école normale des filles de la ville de Berne, fit une conférence intéressante sur l'Enseignement de l'Histoire.

M. Schrag, inspecteur des écoles secondaires, mit ensuite la société au courant des travaux réalisés jusqu'à ce jour dans la section de l'instruction publique de l'Exposition nationale de 1914. Un dîner en commun réunit ensuite les participants.

H. GOBAT.

*** † Joseph Vauclair, instituteur à l'école primaire supérieure de Saint-Ursanne, est décédé subitement dans la matinée du 12 décembre dernier. La veille, il avait été faire des emplettes à Porrentruy et était rentré tout content à la maison.

Joseph Vauclair était né le 13 septembre 1867, à Bure. Elève de l'école normale de Porrentruy, il avait été breveté le 2 avril 1890. Il a enseigné tour à tour dans les écoles de Damphreux, de Bure, de l'orphelinat du Château à Porrentruy et de Chevenez. Il était depuis cet automne seulement à Saint-Ursanne et rien ne faisait prévoir un décès si prématuré qui a jeté dans la désolation sa famille, ses parents et ses amis.

Vauclair fut un maître de mérite, zélé et consciencieux. Il avait vraiment ce sens qui fait le bon instituteur. Sur sa tombe, M. l'inspecteur Poupon a retracé sa carrière pédagogique trop courte mais féconde et bien remplie. Ses élèves ainsi que les instituteurs d'Ajoie ont relevé la cérémonie funèbre par deux chœurs de circonstance.

H. Gobat.

*** Synode de Moutier. — Il s'est réuni le 20 décembre, au chef-lieu du district, sous la présidence de M. W. Chochard, instituteur, à Moutier.

Au nom de ses collègues de Tavannes, M. E. Maître, instituteur, a recommandé l'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire. La Confédération ne remplit qu'en partie ses obligations envers l'école. L'augmentation des subsides fédéraux est devenue nécessaire. Une requête motivée sera soumise par les sociétés

pédagogiques aux autorités fédérales pour demander l'augmentation des subsides de la Confédération.

M. F. Gueissbuhler, instituteur à Souboz, a présenté un rapport très bien écrit et très bien pensé sur l'éducation civique et la culture nationale à l'école populaire. C'est en se basant surtout sur l'enseignement de l'histoire du pays que le rapporteur cherche à développer dans les jeunes générations l'umour de la patrie et le dévouement à ses institutions.

M. Rollier, maître secondaire à Reconvilier, a vivement intéressé l'assemblée par une causerie sur l'automatisme à la base de l'éducation. Il a choisi comme exemple l'enseignement du chant à l'école, en présentant un appareil récemment inventé par son professeur, M. Pantillon à la Chaux-de-Fonds. Il s'agit du sol-fiateur dont il a déjà été question avec éloge dans les journaux de la Suisse romande.

Le solfiateur se construit en deux modèles, l'un destiné aux élèves, coûtant 3 fr. 50; l'autre de grand format, construit comme moyen d'enseignement général, se vendant 100 francs,

Le solfiateur est un appareil vraiment ingénieux; il donne lieu à une extrême variété d'exercices. On sait que M. Pantillon est l'auteur d'un solfège employé dans un grand nombre d'écoles.

Le solfiateur contribuera à répandre et à faire connaître la méthode du maître. La prochaine réunion du synode aura lieu à Reconvilier. M. Huguelet, instituteur à Moutier, y présentera un rapport sur l'enseignement du dessin.

*** Courrendlin. — Dans son assemblée du 29 décembre dernier, la commune de Courrendlin a décidé par 103 contre 34 voix de rétablir la neuvième année scolaire.

H. GOBAT.

BALE-VILLE. — Un quatrième cours normal pour l'enseignement dans les classes d'arriérés aura lieu à Bâle du 26 avril au 21 juin. Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. Tuchschmid, inspecteur scolaire, à Bâle.

ALLEMAGNE. — Encore mieux que Charlottenbourg. Un Berlinois anonyme vient de donner à la ville de Berlin une somme de 6 250 000 francs, pour la création d'une école d'enfants en plein air ou école de la forêt.

BIBLIOGRAPHIE

Frédi trouve un joyer, par E. Bayard. Genève, J.-H. Jeheber, éditeur, 28 rue du Marché. Un volume in 12º de 294 pages, broché fr. 2,50, relié fr. 4.

Ce livre, qui sort de presse, est destiné à l'« Enfant », mais petits et grands le liront avec plaisir. C'est le récit attachant d'un petit garçon que le malheur frappe cruellement au printemps de la vie, et qui, malgré des tribulations sans nombre, reste honnête et conserve une âme noble et désintéressée, et fournit une carrière utile et féconde.

« Frédi » est un bon livre, bien écrit, de lecture facile; il captive, émeut le lecteur et parfois le fait sourire. On ne peut que recommander très chaudement cette publication aux bibliothécaires et à toute personne soucieuse de procurer des lectures intéressantes et saines, à la jeunesse.

Voulez-vous passer quelques heures agréables? Lisez «Les Chandeliers de l'Empereur» que la librairie Jeheber, rue du Marché 28, à Genève, vient d'éditer (3 francs). Cet ouvrage est dû à la plume féconde et alerte de la baronne Orcry, auteur très goûté en Angleterre.

Ses romans tirés d'un épisode historique sont excessivement captivants, preuve en soit le succès qu'ils obtiennent. « Le Mouron rouge » publié en français, il y a quelques mois seulement, a atteint pour ce qui concerne l'édition originale, le chiffre respectable de 360 000 exemplaires. Nul doute que « Les Chandeliers de l'Empereur » ne suive l'exemple de son aîné.

Kanso Outchimoura. La crise d'âme d'un Japonais ou comment je suis devenu chrétien, fr. 3. Genève, J.-H. Jeheber, éditeur, 28 rue du Marché.

Il y a longtemps que je n'ai pas lu un livre aussi intéressant. C'est l'autobiographie, surtout spirituelle, d'un Japonais qui est devenu chrétien, mais vraiment chrétien. Cet homme se trouve être un excellent écrivain, un psychologue avisé, une âme profonde, une conscience d'une intransigeante rectitude, et en même temps quelqu'un qui ne nous ressemble pas, un oriental très fier de ses origines, de sa race, de sa mentalité. Ce qu'il nous montre, c'est notre religion, vue par des yeux qui ne sont pas les nôtres, appréciée par un esprit qui, s'il a des préjugés, n'a du moins pas ceux qui nous aveuglent, et je ne sais rien de si attachant ni de si instructif. K. Outchimoura est la franchise même. Il va droit son chemin dans une solitude superbe et ne veut être le mercenaire de personne. Il observe, il éprouve, il cherche, et croit selon qu'il a trouvé. Cela donne à ses jugements une indépendance qui nous est bien précieuse. Qu'il nous montre les formidables inconséquences de la civilisation soi-disant chrétienne, qu'il s'élève contre certains procédés missionnaires ou apologétiques, ou encore contre la pitié blessante que trop souvent les blancs affectent, par sotte ignorance, à l'égard des pauvres païens jaunes; qu'il montre comment il convient de présenter l'Evangile aux orientaux, qui ne sont pas des philosophes, mais des poètes, il parle avec tant de conviction et d'autorité qu'il entraîne notre assentiment. L'évolution de sa foi est, elle aussi, propre à nous instruire. Il essaie, il tâtonne, il progresse, il goûte successivement de la piété formaliste, de la religion de terre chaude, du moralisme rigide, il s'arrête à considérer les sectes, se plonge dans les apocalypses, découvre un jour inoubliable, la vraie valeur des prophètes et aboutit finalement à une notion simple, profonde et moderne du christianisme.

Cet ouvrage est un document de psychologie humaine et chrétienne d'une très grande valeur. Elégamment traduit pat M. J. Rambaud, il est précédé d'une préface de M. R. Allier qui rend à ces pages et à leur auteur l'hommage éclairé qu'ils méritent.

J. Breitenstein,

Professeur à l'Université de Genève.

Reçu: Les pépinières forestières scolaires dans le Canton de Vaud, en 1912, par H. Badoux, inspecteur-forestier.

Pubertät und Schule. von Dr Robert Tschudi, Basel, 1913

Quatre rapports du 4^{me} congrès d'éducation populaire à Madrid 1913, chez M. G. Hernandez.

PARTIE PRATIQUE

UNE EXCELLENTE LECON DE MORALE

Pour les petits, et aussi pour les grands.

Les deux factures.

Un petit garçon, à peine àgé de dix ans, ayant un jour entendu une conversation relative à quelques comptes de fournisseurs qu'il fallait payer, conçut l'idée de présenter lui aussi à sa mère la note des services qu'il lui avait rendus depuis quelque temps.

A midi, en se mettant à table, la mère trouva dans son assiette cette surpre-

nante facture:

Maman doit à son fils Georges :

Pour être allé chercher du charbon, six fois.					Fr.	2	_
Pour être allé chercher du bois, plusieurs fois))	2	_
Pour avoir fait plusieurs commissions))	1	
Pour être toujours un bon petit enfant				•))	1	
		1	ota	ıl,	Fr.	6	_

La mère prit la facture et ne dit rien. Le soir, au moment où Georges se mettait à table pour souper, il trouva dans son assiette le compte avec les six francs qu'il avait réclamés. Très satisfait, il mettait l'argent dans sa poche, lorsqu'il aperçut une autre facture ainsi conçue:

Georges doit à sa maman :

Pour dix années passées dans une maison heureuse.			rien.
Pour dix années de nourriture			rien.
Pour les soins durant les maladies			rien.
Pour avoir été pendant dix ans une bonne mère pour	lui.		rien.
	٦	'otal.	rien

Quand Georges eut lu cette non moins surprenante facture, il resta confus. Les yeux pleins de larmes et les lèvres tremblantes d'émotion, il courut vers sa mère et se jeta dans ses bras : « Chère petite maman, dit-il en lui rendant son argent, je te demande pardon pour ce que j'ai fait. Maman ne doit rien à son enfant. Je comprends que je ne pourrai jamais payer tout ce que je te dois. Et maintenant, je ferai tout ce que petite mère désirera, sans penser à aucune rétribution. » (Choix de lectures, 2e degré, p. 51. A. Mironneau.)

LANGUE MATERNELLE

- I. Entrée en matière : Les jolis papillons.
- II. LECTURE-ANALYSE-VOCABULAIRE-COMPTE RENDU.

Au tableau noir:

1. Ils sont jolis, les papillons qui voltigent de fleur en fleur. Ils sont jolis, mais tous nuisibles, tous bons à détruire, excepté le papillon du ver à soie.

- 2. Et pourquoi sont-ils nuisibles, les jolis papillons qui vivent du miel des fleurs? Je vais vous le dire, petits amis. Les jolis papillons pondent des œufs qui deviennent des larves et les larves dévorent les plantes. Avant d'être les gracieuses créatures qui nous séduisent par leurs riches couleurs, les papillons sont des chenilles laides et voraces qui rampent sur la terre.
- 3. Pour prendre les jolis papillons qui voltigent dans la prairie, que faut-il? Un simple filet. Un garçon débrouillard doit confectionner lui-même son filet. Celui de Pierre est fait d'une poche de mousseline fixée à une baguette de noi-setier.

GRAMMAIRE : sont et son.

Vocabulaire: 1. Le papillon, le ver à soie; voltiger, excepté. — 2. Une gracieuse créature, de riches couleurs, des chenilles voraces, laid (lait), qui nous séduisent, je vais (aller). — 3. La prairie, de la mousseline, une baguette de noisetier; fixé, lui-même, celui.

III. ELOCUTION: 1. Qu'est-ce qu'un papillon? Trouvez-vous cet insecte joli? Les papillons sont-ils nuisibles? Nommez un papillon utile. Que nous donne le ver à soie? De quoi vivent les jolis papillons? Que pondent-ils? Que deviennent les œufs? Dites ce que vous savez des chenilles. Que faut-il pour s'emparer des papillons? De quoi se compose un filet? Pierre a-t-il un filet?

IV. Morale: Il ne faut pas se fier a l'apparence.

V. Exercices de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire et de style.

Au tableau noir:

Les vers à soie sont les chenilles du bombyx. Le ver à soie est la chenille du bombyx.

Le maître aime son élève. Le maître aime ses élèves; etc.

Sont est le pluriel de est.

Son est placé devant le nom.

Son fait ses au pluriel.

DICTÉES: Les textes 1, 2 et 3.

Remplacez les points par son ou sont :

- 1. La vache nous donne lait. Les perches couvertes d'écailles brillantes. En été, les jours longs et les nuits courtes. Le charretier brutal frappe cheval. Le chien aime maître. Les prairies émaillées de fleurs. La mère soigne enfant.
- 2. Le paysan cultive champ. Les sapins toujours verts. Louise est triste; petit frère et sa sœur malades. Le berger ramène troupeau à la ferme. Les veaux à l'étable. Jean tient les rênes de cheval. Ces blés verts.

DICTÉES OU COMPOSITIONS :

Le papillon est un insecte léger et gracieux, qui voltige de fleur en fleur pendant la belle saison. Ses quatre ailes sont couvertes d'écailles colorées et fines comme la poussière. Ses six pattes sont armées de griffes pour résister au vent. Sa houche est en forme de trompe. Avec cette trompe, le papillon boit le suc des fleurs.

La femelle du papillon pond un grand nombre d'œufs que le soleil fait éclore

Il en sort de vilaines chenilles qui rongent les racines, la tige, les feuilles ou les fruits de nos végétaux.

Certains papillons ne volent que pendant le jour. Ce sont les plus brillants. D'autres ne se montrent que la nuit ou bien le soir, après le coucher du soleil. Leur vie est de courte durée.

Vocabulaire : la saison, l'écaille, les griffes, le suo; — gracieux; — la femelle, le mâle, le végétal. les végétaux, le coucher du soleil (le lever); — brillant; — éclore; — après, cerlain; — papillons diurnes, nocturnes.

Le bombyx du mûrier est un papillon nocturne. Son corps est gris et velu. Ses ailes sont d'un blanc sale. Il vole lourdement. Sa larve est appelée le ver à soie. C'est une vilaine chenille de couleur grisâtre.

Le ver à soie. On élève le ver à soie dans les magnaneries. On le nourrit avec des feuilles de mûrier. Lorsqu'il atteint la grosseur du petit doigt, il file son cocon et s'y enferme. C'est ce cocon qui fournit la soie.

Compositions: Faites six phrases sur le bombyx du mûrier. — Faites six phrases sur le ver à soie.

VI. RÉCITATION: Le papillon et l'abeille.

S'il fait beau temps,
Disait un papillon volage,
S'il fait beau temps,
Je vais folâtrer dans les champs.
— Et moi, lui dit l'abeille sage,
Je vais avancer mon ouvrage,
S'il fait beau temps.

Idée à dégager : Le travail doit passer avant le plaisir.

L'écolier et le ver à soie.

« Heureux le papillon qui, libre, dans l'air vole!
Disait un écolier ennuyé de l'école :
Sans trêve et sans repos travailler, travailler :
Voilà mon sort à moi, malheureux prisonnier! »
Et s'adressant au ver à soie :
« Comment peux-tu filer toi-même ta prison? »
L'insecte répondit : « J'y travaille avec joie,
Car j'en sors papillon. »
L. RATISBONNE.

Idée à dégager: Le ver à soie file avec joie son cocon pour devenir un papillon. L'écolier peut aussi se préparer un avenir heureux en consacrant chaque jour quelques heures à l'étude.

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Le quart d'heure.

Une porte s'ouvre, puis une autre, puis toutes les portes de la cour. Toutes les portes s'ouvrent et l'essaim des enfants se précipite. Il en sort des salles

claires et des retraites profondes. Il en sort de droite, de gauche, d'en haut, d'en bas, de partout. C'est le quart d'heure. Durant la matinée, ils ont dû se tenir tranquilles. Ils n'ont point fait de bruit. Ils ont lu leur livre et récité leur leçon.

Leur bonnet à la main, ils s'élancent, se précipitent, bondissent jusqu'au milieu de la cour. Ils sont libres.

(Le livre de Blaise.)

PHILIPPE MONNIER.

Vocabulaire: Le quart d'heure, l'essaim, se précipite, la retraite, en haut, en bas, ils ont dû, la cour.

Etablir la différence qu'il y a entre ces expressions : Les portes de la cour. La cour du roi. Le cours d'histoire. — L'essaim d'abeilles. L'essaim des enfants. — La retraite profonde. Jouer la retraite.

Grammaire. Du verbe. Faire trouver tous les verbes de la dictée en indiquant à quelle conjugaison ils appartiennent. Conjuguer un verbe de chaque conjugaison aux temps simples de l'indicatif. Ces exercices seront oraux d'abord, puis écrits. Après l'exercice écrit, les élèves copieront la règle suivante : Le verbe est le mot qui exprime l'état ou l'action. Permutations : Mode indicatif. Faire lire la dictée en mettant successivement les verbes au présent, à l'imparfait et au futur. Copier la dictée en mettant les verbes au passé défini.

P. Ch.

RÉDACTION

Degré supérieur

Le désordre.

CANEVAS. Portrait physique de Paul, l'écolier ennemi de l'ordre. Intérieur de sa chambre. Ceux qui souffrent de son vilain défaut. Paul à l'école. Paul ouvrier.

Sujet traité. Voulez-vous voir le type du désordre? Regardez Paul : sa chevelure est ébouriffée; son visage malpropre porte, de chaque côté de la bouche, les traces de la tartine qu'il a mangée à son dernier repas; le bouton du col de sa chemise fait défaut; son paletot, dont une des poches est déchirée, est maculé de taches; il n'est pas douteux que son pantalon lui sert d'essuie-plume; ses bas retombent sur ses souliers délacés. Qu'il est désagréable à voir!

Entrons maintenant dans sa chambre. Voyez, c'est un taudis complet : les tapis sont en désordre. Sur son lit, Paul a jeté son sac d'école; son chapeau traîne sur le plancher; un de ses souliers est au milieu de la chambre, l'autre trône sur la table à côté d'un livre ouvert. Sur la tapisserie Paul a fait des inscriptions et des dessins au crayon. Sur son lavabo, sa cuvette est remplie d'eau sale. Gardons-nous de regarder dans son armoire, nous serions épouvantés!

Son père, sa mère, ses frères et sœurs, toute la famille souffre du défaut incurable de ce garçon; lui-même avoue qu'il en est souvent très ennuyé. — « Maman, où sont ma boîte d'école et mon livre d'histoire? Maman, où as-tu posé mes bas et qu'as-tu fait de mes bretelles? » Ce sont ainsi des réclamations sans fin qui finiraient par lasser la patience d'un ange.

A l'école, notre garçon est journellement puni par sa négligence et l'état misérable de son matériel scolaire. Chaque jour son maître le signale à ses cama-

rades comme l'écolier le plus exaspérant. « Si je devais élever une statue au Desordre, je te prendrais comme modèle », lui dit-il quelquefois. Quel déplorable ouvrier Paul sera dans la suite! Son vilain défaut le fera détester de chacun, de son patron comme de ses camarades d'atelier, dont il sera bien souvent la risée.

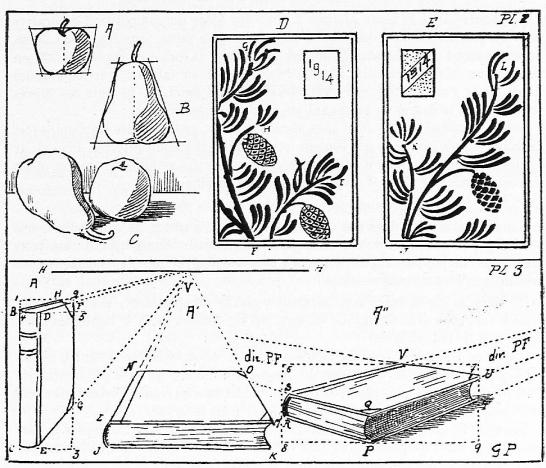
Le calendrier.

Sommaire: Décrivez le calendrier que vous avez reçu: La forme. Le carton Les feuillets. La gravure. (Voir leçon de dessin ci-après.) Utilité du calendrier.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Suite).

Degré intermédiaire. — Pomme et poire.

Les élèves ont à leur disposition une pomme et une poire. Le maître prenant une pomme demande quelle est sa forme? Réponse probable: Elle est ronde. Le maître dessinera alors un cercle au tableau noir et montrera ainsi que la pomme n'est point ronde comme une orange, mais bien aplatie dessus et dessous; il fera remarquer que la queue est du côté de la plus grande largeur, tandis que c'est le contraire pour la poire. La comparaison de cette dernière avec la pomme montrera aux élèves que la poire est plus allongée que la pomme et presque formée par deux boules de grandeurs différentes et posées l'une sur l'autre.



Mise en place, PL. 2. Les élèves tracent pour l'un et l'autre de ces fruits deux trapèzes dont la petite base est pour la pomme sensiblement égale à son axe vertical, fig. A, tandis que pour la poire c'est la grande base A qui égale la hauteur des trapèzes, fig. B. Si ces constructions ne sont pas absolument nécessaires, elles peuvent, dans une certaine mesure, faciliter les directions données par le maître.

Faire ensuite les contours des fruits, en observant attentivement les modèles. Ombres. Sans vouloir faire une étude complète des ombres au degré intermédiaire, le maître montrera aux élèves le moyen de séparer par un trait l'ombre de la lumière et de faire des hachures dans les parties ombrées, fig. A, B et C.

Couleurs. L'emploi simultané du pinceau et des crayons de couleurs est tout indiqué pour peindre des fruits.

Si, par exemple, la couleur d'une pomme est jaune-vert, avec quelques taches rouges, il faut mélanger un peu de gomme gutte et du bleu de prusse qui donne la teinte générale, puis revenir par-dessus cette teinte avec le crayon rouge. Si les ombres ont été indiquées auparavant avec le crayon noir, l'effet général, coloris et relief, sera suffisant.

Pour obtenir une teinte fondue au pinceau, il faut passer la couleur rouge sur le jaune-vert avant que cette dernière teinte soit sèche.

Une composition avec la pomme et la poire s'impose tout naturellement. Pour cela, le maître s'inspirera de la leçon du Guide méthodique, page 43 et suivantes.

Degrés intermédiaire et supérieur. - Calendrier.

Les figures D et E de la planche 2 sont des idées de composition décorative pour un calendrier. Le thème choisi est le pin ou le sapin, que les élèves dessineront d'abord d'après nature, puis, en simplifiant la forme et les détails, ils en tireront un motif décoratif. Le maître esquissera au tableau noir les grandes lignes de la composition, par exemple F, G, H, I ou J, K, L, puis les élèves complèteront le dessin en indiquant les aiguilles et les cônes.

Teinter d'abord tout le fond sans aucune réserve, puis peindre les aiguilles et les cônes en noir ou avec une couleur quelconque s'harmonisant avec le fond. Il est bien entendu que l'on n'indiquera pas l'épaisseur des aiguilles au crayon, mais que cette épaisseur devra s'obtenir par le coup de pinceau.

Degré supérieur. — La perspective du livre.

Nous avons essayé, dans une précédente leçon, d'aborder les lois de la perspective par le tracé du cercle avec application au dessin d'un pot à lait; essayons maintenant de mettre en perspective un plan vertical et un plan horizontal en prenant un livre comme modèle.

Le livre A, pl. 3, placé verticalement à gauche du spectateur, se compose des droites verticales BC, DE, FG, et, au point H, sommet de la 4^e ligne, des horizontales BH, DF et EG.

Définition: Montrer que les lignes verticales en perspective restent toujours verticales, mais qu'elles diminuent de longueur à mesure qu'elles s'éloignent de l'œil (Guide méthodique, page 90, fig. 61), tandis que les lignes horizontales perpendiculaires au tableau montent; exemples: BH, EG, etc.

Chercher les proportions du rectangle enveloppant 1, 2, C, 3; indiquer la largeur du dos du livre par rapport à la largeur totale. Chercher à quelle hauteur passe la ligne 4, 5, déterminant le point D, puis tracer D F.

Faire comparer F G avec D E et l'on constatera que F G est plus courte que D E, parce qu'elle est plus loin; l'angle E, 3, G est donc plus grand que l'angle D, 5, F; par conséquent, si l'on prolonge les parallèles D F, E G, ces lignes se rencontreront à l'horizon au point de vue, parce qu'elles sont perpendiculaires au tableau.

Si le livre est placé horizontalement et en face de l'élève, le dessin sera plus facile. On remarquera que les horizontales parallèles à l'horizon JK; LM et NO, figure A', restent parallèles, mais qu'elles diminuent de longueur en s'élognant de l'œil; tandis que les horizontales perpendiculaires au tableau LN et MO vont au point de vue.

Si, planche 3, fig. A", on place le livre sur un plan horizontal, mais de tell e sorte qu'il forme un angle quelconque avec le tableau (voir Guide méthodique, page 91), le dessin sera plus difficile, mais d'autant plus intéressant.

Le rectangle enveloppant 6, 7, 8, 9 trouvé, indiquer l'angle le plus rapproché

du spectateur, soit PQ, puis les points R, S, T, U et enfin V.

En tirant les lignes PT, QU, SV, etc., on aura soin de les prolonger suffisamment loin afin de se rendre compte si elles se dirigent bien vers les points de fuite placés sur la ligne d'horizon; il en sera de même pour les ligues PR, QS et UV.

En résumé, nous dirons que les horizontales perpendiculaires au tableau se rencontrent au point de vue; que les horizontales parallèles au tableau restent horizontales et que les horizontales obliques au tableau vont aux points de fuite. Si les lignes forment un angle de 45° avec le tableau, ces lignes ont leur point de concours au point de distance.

6. Payer.

(A suivre).

COURS COMPLÉMENTAIRES

7me semaine. Mercredi

GÉOGRAPHIE: Canton d'Argovie, compte rendu. — Canton de Thurgovie: Sa situation, comparée à celle du Canton de Vaud. Le Hörnli, les collines thurgoviennes; vallée de la Thur et dépression du Bodan. Cours d'eau. Localités et population (d'après le Jeune Citoyen, page 183).

HISTOIRE: La Suisse de 1830 à 1845. Montrer comment la réaction qui suivit le régime-napoléonien se trouva dans l'impossibilité d'atteindre le but qu'elle se proposait. En France, elle aboutit à la Révolution de juillet et à l'avenement de Louis-Philippe, roi des Français. En Suisse, révolutions démocratiques dans douze cantons, première prise d'armes à Neuchâtel, séparation des deux Bâles. En 1832, le professeur Rossi présente en vain un projet de constitution pour la Suisse; les idées émises ne verront le jour qu'en 1848. — Affaire Louis Napoléon. — Guerre civile au Valais. — Avec la suppression des couvents d'Argovie, nous arrivons à la crise d'où sortira la Suisse nouvelle.

RÉDACTION: 1. L'étang gelé. — 2. Le repas du soir en famille. — 3. Sans cœur. (Jeune Citoyen, p. 134.) — 4. La campagne en hiver: C'est l'hiver. La bise fait courber les grandes herbes des prés marécageux, elle siffle dans les haies, dans les branches dépouillées; elle court, chassant devant elle de fines aiguilles qui s'iradient dans les rayons d'un pâle soleil. La terre gelée sonne sous les pas du voyageur isolé qui se hâte vers son but, saisi malgré lui par un sentiment de

solitude. Un cri rauque retentit: une bande de corbeaux s'est abattue sur quelque champ où ils ont découvert une proie. Le passant détourne la tête, un instant, vers cette manifestation de vie; mais les robes noires et les croassements ne l'égayent point, il reprend sa course pour gagner au plus tôt le village caché derrière la colline. Là encore l'activité s'est ralentie et s'exerce à l'intérieur des demeures closes. Sous un auvent, à l'abri d'un mur, un homme façonne du bois; mais il ne se presse point: le temps n'est pas cher en pareille saison. De bonne heure, on quittera le travail pour fourrager le bétail, et, le soir, tous seront réunis dans la chambre commune, près du poêle qui ronfle doucement, alimenté » par le bois de quelque vieux poirier.

Heureuses gens qui peuvent ainsi conformer leur vie au plan génial de la

nature!

Instruction civique: Le droit de citoyen actif. Comment il s'exerce: assemblée de commune et assemblée de cercle. Insister sur l'importance de ce droit et montrer par quelles luttes il a été obtenu dans son intégralité lors des revisions successives de la constitution. Ceux qui négligent leurs devoirs civiques, par indifférence ou laisser-aller, sont donc de grands coupables envers une patrie dont le peuple est le seul souverain.

Calcul: Ire div.: Règle d'intérêt et d'escompte. Montrer que les calculs sont ceux du 0/0, mais qu'un nouveau facteur intervient: le temps. Calculer oralement

les problèmes de la page 48.

2^{me} div.: *Problèmes écrits* sur la division des nombres décimaux, nos 355, 357, 361, etc.

Samedi

Calcul 1re div.: Problèmes écrits choisis dans les pages 47 à 50 du Recueil. 2me div.: Mesures de longueur. Problèmes oraux, pages 24 et 25.

HISTOIRE et Instruction civique: Compte rendu.

REDACTION: Mise au net, critique. Cas échéant, traiter un des sujets indiqués plus haut.

GÉOGRAPHIE: Canton de St-Gall. Vallées du Rhin, du Toggenbourg, de la Seez. Groupes montagneux. Lacs et cours d'eau. Localités et population (d'après le Jeune Citoyen).

LECTURE: Jeune Citoyen, nº 11, page 19; nº 7, page 22; nº 18, page 32.

ET. VISINAND.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Un père dit à son fils, désireux de faire des progrès en orthographe : « Chaque fois que tu feras 0 faute à ta dictée, je te donnerai (s'approchant de lui et lui parlant bas à l'oreille) sous, — et chaque fois que tu ne feras pas Bene (0 faute), tu me donneras 1 sou de plus que ce que tu aurais reçu si tu avais fait 0 faute.» Après 32 dictées, le père redoit fr. 1,65. Combien le fils a-t-il fait de Bene, et quel nombre le père lui a-t-il dit à l'oreille, sachant qu'il est inférieur à 20?

Adresser les solutions au Rédacteur de la Partie pratique avant le 1er février 1914.

M. à L.



HORLOGERIE - BIJOUTERIE -ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : argent 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100; or pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Orfèvrerie de table : en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — Orfèvrerie en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1914, au compte de chèques postaux N° Il 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, écono. mique et progressiste.

A partir du 10 février, nous nous couvrirons par rembourse-

ment postal.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer, dans le même délai, par mandat postal, le montant de leur abonnement pour 1914.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

> Le Gérant, J. CORDEY.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Les augmentations de traitement pour années de service, dues au personnel enseignant secondaire pour le 2^{me} semestre 1913 peuvent être encaissées dès ce jour aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne sont payables à la Banque cantonale vaudoise.

Département de l'Instruction publique et des cultes.

AISON MODELE

Maier & Chapuis

Rue du Pont

LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

VETEMENTS

HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus.

à 30 jours

aux membres



PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités: Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique. Demandez le Catalogue général, franco. Nombreuses attestations à disposition AMOR

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques. Demandez le Catalogue général gratis et franco.



: sous **toutes** ses formes : avec le plus grand choix et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques —

Phonolas - Pianos et Orchestrions

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures CORDES, car toujours fraîches : Bibliothèque de Littérature musicale : Une Collection sans pareille de Pièces de Théâtre, etc., etc. Musique de tous pays et toutes les Partitions d'Opéras Partitions d'orchestre en format de poche - Rouleauthèque pour le PHONOLA -

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

📭 Le plus grand choix de CHŒURS existant. 🔊

Vous trouverez tout cela chez

FCETISCH (S. A.)

A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY

Lme ANNÉE. - No 3.



LAUSANNE - 17 Janvier 1914.



(.EDUCATEUR. ET . ECOLE . REUQIS.)

ORGANE

DE LA

Société l'édagogique de la Suisse romande paraissant tous les samedis

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION

VAUD: A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL: L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage don: l'Educateur recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abouner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & , Cie LAUSANNE



EDITION "ATAR", GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, nº 11 et à la rue de la Corraterie nº 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns:

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz,	0 =0
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géomètrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par A. Charrey, 3me édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand, par A. Lescaze	0.75
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	4 50
1re partie, 7me édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze, 2me partie, 5me édition	3. –
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	J. —
par A. Lescaze, 120 partie, 3me édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	1,40
par A. Lescaze, 2me partie, 2me édition	1.50
Lehr-und Lesebuch, par A. Lescaze, 3me partie, 3me édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.	1.00
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartopné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.	
3me édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfegien, par J-A. Clift	0.95
Parlons français, par W. Plud'hun. 16me mille	1. —
Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	0.50
Histoire sainte, par A. Thomas	0.65
Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné, 2me édition	2.50
Leçons de physique, 1er livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge.	2.25
» de chimie, » »	2.50
Pour les tout petits, par H. Estienne.	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2.—
Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.	
Il me partie, Autorités fédérales	2

ETRENNES DE L',, EDUCATEUR"

Le succès obtenu l'an dernier, auprès de nos lecteurs, par ces Etrennes nous encourage à continuer, cette année encore, dans la même voie. Nous sommes en mesure de leur offrir à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants:

- 1. Jeanne Marsand. Liselette et ses découvertes, volume de 200 pages, avec 44 dessins à la plume. Joli cadeau à faire à des fillettes de 9 à 14 ans. Broché. Valeur fr. 3. Fr. 1.
 - 2. La Prairie. Valeur fr. 1,25.
 - 3. **Oeil de Faucon**. Valeur fr. 1,25. Fr. 0, 50

Fr.

0,50

Les deux récits toujours nouveaux de *Fenimore Cooper*, édition spéciale pour l'enfance, 2 jolis volumes cartonnés qui feront le charme des garçonnets.

- 4. Samuel Cornu. La trompette de Marengo. Volume de 320 pages. Histoire de chez nou, s pendant l'épopée napoléonienne. Valeur fr. 3,50. Fr. 1. —
- 5. Ernest Tissot. Nouvelles Princesses de lettres. 272 pages : Julia Alphonse Daudet. T. Combe. Mathilde Serao. Marcelle Tinayre. Zénaïde Fleuriot. Valeur fr. 3,50. Fr. 1. —
- 6. Maillard A. Le Trésor des cuisiniers. Cartonné, 576 pages, contenant 1000 recettes de cuisine et 150 menus différents pour lunchs, dîners table d'hôte, déjeuners, etc. Grand in-16. Valeur fr. 3,50. Fr. 1,50
- 7. Chants du pays. Anthologie des poètes de la Suisse romande, 500 pages. 3^{me} édition. La fleur de la pensée romande. Imprimé sur joli papier de luxe. Valeur fr. 6. Fr. 2. —
- 8. Hänni. Trois ans chez les Canaques. Joli récit d'aventures et de voyages, authentique. Broché. Valeur fr. 3.50. Fr. 1. —
- 9. Au foyer romand. Années 1911 et 1912. Etrennes littéraires. Nouvelles, poésies, critiques. Superbe gerbe littéraire. Chaque volume, valeur fr. 3,50. Fr. 1.—
- 10. Seippel. La Suisse au XIX^e siècle. 3 grands vol. in-8° avec 800 gravures. Etude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Les 3 vol., valeur fr. 25. Fr. 10. —
- 11. Toepffer. Monsieur Crépin. Joli volume oblong. Caricatures avec notices, fort amusant. Valeur fr. 12. Broché, Fr. 4. Relié. Fr. 5. —
- 12. Tissot et Cornut. Les Prosateurs de la Suisse française. Recueil de morceaux choisis de 56 auteurs. 360 pages. Valeur fr. 3.50. Fr. 1.—

Tous ces ouvrages seront envoyés franco contre remboursement. On souscrit par simple carte postale adressée à la *Gérance de l'Educateur*.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

Une encyclopédie de poche pour la jeunesse



ALMANACH PESTALOZZI pour 1914

Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire

Un volume petit in-16 de 300 pages, contenant plusieurs centaines d'illustrations en noir et en couleurs.

3 concours, 350 prix, dont 15 montres argent

3 éditions, relié toile souple :

Jeunes garçons	fr.	1 60
Jeunes filles	. "	1 60
Personnel enseignant))	1 50

L'ALMANACH PESTALOZZI renferme un calendrier où l'élève peut inscrire ses tâches de chaque jour.

Les membres du corps enseignant peuvent recommander en toute confiance cette utile publication à leurs élèves. Le succès s'en affirme d'année en année.

L'ALMANACH PESTALOZZI est, pour l'élève studieux, une mine précieuse, en même temps qu'un puissant moyen d'éducation. Il contient une foule de sujets à la fois instructifs et amusants; c'est un excellent volume à consulter; il réussit à réveiller l'intérêt des indifférents eux-mêmes: il captive et stimule constamment l'attention des élèves; il met à la portée de tous nombre de connaissances pratiques d'un emploi journalier; c'est, en un mot, le meilleur des livres que l'on puisse désirer pour la jeunesse.